



Communauté
de
Communes

de Rochebaron
à Chalençon

Département de la Haute-Loire

CCRC - Place de la Liberté
43210 BAS EN BASSET

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**
du mercredi 7 décembre 2011- 20h00
à la Salle polyvalente de Solignac sous Roche

PRESENTS :

Bas en Basset : Bernard CHAPUIS
Joseph CHAPUIS
Jean-Marc COSTILLE
Jacques FAURE
Christine FOURNIER- CHOLLET
Michel JANUEL
Michèle JOLIVET
Boisset : André PONCET
Roger OLLIER
Malvalette : Patrick BUISSON
Jean VEGLIANTI
St André de Chalençon Xavier DELPY
Mireille FAURE
St Pal en Chalençon : Pierre BRUN
Paul FRAISSE
Paul POYET remplaçant
Pierre DANTONY avec pouvoir

Charles VIOU remplaçant
Laurent ROCHE avec pouvoir
Solignac sous Roche Grégory CHARREYRE
Marcel EYMARON
Tiranges : Colette GAILLARD
René GRANGER
Valprivas : Yvette AUBERT
René PASCAL

EXCUSES :

St Pal en Chalençon Pierre DANTONY
Laurent ROCHE

ABSENTS : Néant

AUTRES PERSONNES :

Jacques CHAVANOL, Directeur de la CCRC

Date de la convocation : 30 novembre 2011

Début de la réunion à 20h10

- **Remplacement des élus de la Commune de Valprivas au sein du Conseil de Communauté et des commissions**
- **Affaires économiques**
 - ZA du Patural:
 - Le point sur les ventes de terrains
 - Travaux d'électrification
 - ZA du Betz :
 - Atelier Relais n°1 (ex-Collange Luminaires) – proposition location
 - ZA du Breyre :
 - Vente de lots non plateformés : détermination du prix de vente
- **Affaires sociales**
 - Crèche :
 - Gestion - marché public de services : choix de la Commission de l'Appel d'Offres et du Bureau
 - Commandes Mobilier et matériel divers d'équipement
- **Tourisme**
 - Village vacances :
 - Révision du bilan 2010
 - Bilan 2011
 - Renouvellement des procédures pour 2012 :
 - ✓ Tarifs et conditions de location
 - ✓ Emplois nécessaires
 - ✓ Mandat au Président pour engager toute procédure facilitant la gestion des sites (convention de partenariat, de promotion, etc.)
 - Respirando :
 - Présentation et validation du projet et du tableau de financement
 - Office de Tourisme de Rochebaron à Chalençon : renouvellement du classement
 - Projet d'harmonisation de la Taxe de Séjour au niveau du Pays de la Jeune Loire et ses rivières

- **Questions budgétaires**
 - Décisions modificatives : ajustement budgétaire fin d'année
 - Renouvellement ligne de crédit de 150 000 €
- **Personnel de la CCRC**
 - Tableau des emplois
 - Calendrier d'intervention 2012 de la Brigade Verte
- **Artisans** : consultation pour entretien des bâtiments communautaires 2012-2013
- Questions diverses.

Ordre du jour complémentaire

- **Organisation de la CCRC**
Suite à la vacance d'une fonction de 3^{ème} Vice-présidence.
 - Maintien ou non d'un 3ème Vice-président ?
 - Si oui élection de ce 3ème Vice-président.
 - Nouvelle composition du Bureau.
- **Affaires économiques**
 - Création d'une Commission Intercommunale des Impôts Directs
- **Tourisme**
 - Redéfinition de la politique touristique territoriale en corrélation avec l'Office de Tourisme Communautaire

La fonction de secrétaire de séance est assurée par Grégory CHARREYRE, 1^{er} Vice-président.

➤ Approbation du compte-rendu du Conseil de Communauté du 12 juillet 2011

Après avoir fait l'appel des présents et vérifié le quorum, le Président fait la lecture et commente le compte-rendu du Conseil de Communauté du 12 juillet 2011. Sans observation, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

➤ Organisation de la CCRC et Remplacement des élus de la Commune de Valprivas au sein du Conseil de Communauté et des commissions

Le Conseil Municipal de Valprivas, nouvellement élu, a désigné ses deux nouveaux délégués titulaires et suppléants à la CCRC. En conséquence, le Conseil de Communauté prend acte de la désignation:

- de Mme Yvette AUBERT et M. René PASCAL comme délégués titulaires et,
- de Mme Michelle DESPINASSE et M. Gérard MAREY comme délégués suppléants à la CCRC.

2 - Détermination du nombre de Vice-présidents

Vu la vacance du poste de 3^{ème} Vice-président, le Conseil de Communauté, appelé à se prononcer, maintient à 3 le nombre de Vice-présidents.

3 - Election de ce 3^{ème} Vice-président

Seul candidat, **Xavier DELPY** est élu 3^{ème} Vice-président par 22 voix pour et 1 blanc.

4 – Composition du Bureau

A l'unanimité, **René PASCAL** est élu membre du Bureau.

5 – Recomposition des Commissions

Suite au renouvellement des délégués de la Commune de Valprivas et au souhait de Pierre DANTONY de n'être plus délégué de la CCRC aux organismes extérieurs, le Conseil de Communauté nomme :

- **Xavier DELPY** responsable de la Commission « Culture et Communication » et membre de l'ensemble des Commissions et reste délégué titulaire au Syndicat Mixte de la Jeune Loire et ses rivières.
- **René PASCAL** membre de la Commission des Finances et de la Commission des « Affaires Sociales, Jeunesse et Petite Enfance », et délégué suppléant au SCOT de la Jeune Loire et ses rivières,
- **Yvette AUBERT** membre des Commissions « Tourisme, Environnement et Cadre de Vie » et « Culture et Communication », et déléguée suppléante au Syndicat Mixte de la Jeune Loire et ses rivières,
- **Michelle DESPINASSE** membre de la Commission « Développement Economique », de l'Office de Tourisme de Rochebaron à Chalencon et déléguée titulaire au Syndicat Mixte de la Jeune Loire et ses rivières,
- **Gérard MAREY** membre de la Commission « Travaux et Voirie »,
- **Michel JANUEL** délégué titulaire à la commission de Délégation de Service Public,
- **Charles VIOU** délégué titulaire au Syndicat Mixte de la Jeune Loire et ses rivières et au SCOT de la Jeune Loire et ses rivières.

Le reste est sans changement.

➤ Question exceptionnelle

Avant de passer à la suite de l'ordre du jour, sur proposition du Président et acceptation du Conseil de Communauté, il a été débattu longuement de la Contribution Foncière des Entreprises et de sa base minimum, tout d'abord en présence de plusieurs commerçants et artisans du territoire qui ont remis à l'assemblée un courrier et une pétition et ensuite au sein des délégués présents.

Une réunion de Bureau est provoquée pour étudier, si possible, l'impact précis de cette mesure.

➤ Affaires économiques

○ ZA du Patural:

▪ Le point sur les ventes de terrains

Après avoir fait le point sur les ventes (celles liées à des compromis déjà signés), les travaux en cours et les problèmes liés à la loi sur l'eau, le Conseil émet un avis négatif à une demande de pose de publicité en bordure de voirie interne. Par contre, il s'engage à poser à l'entrée de la zone un plan informatif une fois l'ensemble des lots vendus. Pour les négociations en cours, le Conseil approuve les propositions du Président faites aux nouveaux candidats.

▪ Travaux d'électrification

A l'unanimité le Conseil de Communauté approuve le projet d'éclairage public sur la partie basse de ladite zone, présenté Syndicat Départemental des Collectivités Concédantes de l'Electricité et du Gaz de la Haute-Loire, (estimation des travaux s'élève à 10 314.35€ ttc – participation de la CCRC 6 433.53 € ttc).

○ ZA du Betz :

▪ Atelier Relais n°1 (ex-Collange Luminaires) – proposition location

Le Conseil de Communauté accepte à l'unanimité de louer à la société Mongol'life le bâtiment communautaire, ex Atelier Relais n°1 situé sur la ZA du Betz, à titre précaire sur 23 mois. Le loyer sera de 800 € ht les 11 premiers mois et 1 200 € ht les 12 derniers mois

○ ZA du Breyre :

▪ Vente de lots non plateformés : détermination du prix de vente

Suite à une demande faite pour l'achat de terrains non plateformés de la zone du Breyre– St Pal en Chalencon, le Président sollicite l'assemblée pour la fixation d'un prix de vente n'existant pas encore. Après vote à main levée, ce prix a été fixé à 5 € ht le m² par 21 voix pour et 2 abstentions.

Profitant de la question précédente, le Président a mis aux voix (vote à main levée) une éventuelle révision à la baisse du prix de vente des terrains plateformés en référence à la décision précédente du 20 février 2008 qui le fixait à 15.50 € ht le m². Résultat du vote : pour 4, absentions 3, contre 16 ; le prix est donc maintenu à 15.50 € ht le m²

○ Création d'une Commission Intercommunale des Impôts Directs

Suite à la création par le Conseil le 12 juillet 2011 d'une Commission Intercommunale des Impôts Directs concernant les locaux commerciaux, les biens divers et les établissements industriels et aux différentes propositions, le Conseil arrête la liste des noms qui seront proposés au Directeur Départemental des Finances Publiques.

➤ Affaires sociales

○ Crèche :

▪ Gestion - marché public de services : choix de la Commission de l'Appel d'Offres et du Bureau

Le Bureau, suite au mandat qui lui a été fait par le Conseil de Communauté le 12 juillet 2011 et après avis de la Commission d'Appel d'Offres, informe le Conseil de son choix de retenir l'Association Familles Rurales de Bas en Basset comme titulaire du marché de service de gestion et exploitation de la crèche. Le Conseil approuve à l'unanimité cette décision.

▪ Commandes Mobilier et matériel divers d'équipement

Après consultation infructueuse et renégociations, conformément au Code des Marchés Publics, à l'unanimité le Conseil retient les attributaires des lots suivants :

Lot	Libellé	Attributaire	Montant ttc
1	Mobilier	JARZO Mobilier	39 663.15 €
2	Puériculture	PRESTA BABY	7 400.99 €
3	Jeux et Jouets	WESCO	3 541.93 €
4	Communication et Informatique	CIM Informatique+Amiciel	3 977.75 €
5	Electroménager	ALPHATECH	13 976.00 €
6	Jeux lourds	OVAL Collectivités	11 960.00 €
Total			80 519.82 €

Pour finaliser l'équipement de la structure, quelques achats complémentaires de faible valeur sont à prévoir.

➤ **Tourisme**

○ **Village vacances :**

▪ Révision du bilan 2010

Le Président est mandaté pour négocier au mieux le bilan 2010 sollicité par SOGEVAL (REVEA) suite au règlement en 2011 de différentes factures pour un montant de 2 082.42 € ttc.

▪ Bilan 2011

Le bilan 2011 des fréquentations et financier du village vacances est présenté à l'assemblée. Celui-ci fait ressortir une augmentation de près de 70% du chiffre d'affaires net et un taux d'occupation de 40.66%, soit une augmentation de 23.25%, avec des mois d'été proches de la pleine occupation.

▪ Renouvellement des procédures pour 2012 :

Sur proposition du Bureau, le Conseil décide que la gestion du village vacances en 2012 se fasse dans les mêmes conditions que 2011 :

- Tarifs et conditions de location
- Emplois nécessaires
- Mandat au Président pour engager toute procédure facilitant la gestion des sites (convention de partenariat, de promotion, etc.)

Rappel des tarifs valables pour 2012 :

○ **Tarifs des chalets**

L'OREE DU PICHIER – BOISSET

	Basse saison 6 avril au 30 juin 25 août au 4 novembre	Moyenne saison 30 juin au 7 juillet 18 août au 25 août	Haute saison 7 juillet au 28 juillet	Très haute saison 28 juillet au 18 août
Semaine	240 €	320 €	395 €	485€
Forfait 2 nuits	96 €			
Nuit supplémentaire	33 €			

BEL HORIZON – ST PAL EN CHALENCON

	Basse saison 6 avril au 30 juin 25 août au 4 novembre	Moyenne saison 30 juin au 7 juillet 18 août au 25 août	Haute saison 7 juillet au 28 juillet	Très haute saison 28 juillet au 18 août
Semaine	240 €	320 €	430 €	515 €
Forfait 2 nuits	96 €			
Nuit supplémentaire	33 €			

○ **Prestations annexes communes aux deux sites**

Forfait ménage	50 € par séjour	si présence animal : 100 €
Location de la maison d'accueil	200 € par jour	
Caution	200 € par chalet	400 € pour la salle
Location matériel bébé : lit, baignoire, chaise haute	2€/jour pour l'ensemble	
Utilisation de la machine à laver	4 €	
Utilisation du sèche-linge	3 €	

○ **Respirando :**

▪ Présentation et validation du projet et du tableau de financement

Le programme Respirando, concernant les 5 itinéraires de randonnée (n°106, 198, 206, 430 et 440), est accepté à l'unanimité. Le programme prévoit des remises à niveau (signalétique, balisage, éditions de fiches, etc.). Concernant la signalétique, l'entreprise MS Concept a été retenue sous réserve de validation de ses produits par la MDDT. Mandat est donné au Président pour la mise en place de ce programme et solliciter les subventions auxquelles la CCRC peut prétendre.

○ **Office de Tourisme de Rochebaron à Chalencon**

▪ Renouvellement du classement

Le Conseil redemande le classement de l'Office de Tourisme 1 étoile.

▪ Redéfinition de la politique touristique territoriale en corrélation avec l'Office de Tourisme Communautaire

Suite à différents problèmes au sein de l'Office de Tourisme, le Bureau et la Commission Tourisme ont été amenés à redéfinir ou réécrire la politique touristique territoriale en corrélation avec l'Office de Tourisme. Par la suite, les Bureaux de la CCRC et de l'Office de Tourisme se sont rencontrés pour étudier de quelles façons l'OT doit appliquer cette politique.

○ **Projet d'harmonisation de la Taxe de Séjour au niveau du Pays de la Jeune Loire et ses rivières**

Les Présidents des Communautés de Communes du Pays de la Jeune Loire et ses rivières ont souhaité une harmonisation de la taxe de séjour dès 2012 au niveau du Pays. Le Conseil de Communauté, après s'être prononcé à vote à main levée (pour 13 voix, contre 9 voix et 1 abstention), n'a pas souhaité l'harmonisation au montant proposé mais a décidé des montants ci-dessous, applicables dès 2012.

Catégorie	Fourchette légale	Montant retenu
4 et 5 * Hôtels et autres établissements	0,65 à 1,5 €	1 €
3 * Hôtels et autres établissements	0,5 à 1€	0.70 €
2* Hôtels et autres établissements	0,3 à 0,90 €	0.40 €
1* Hôtels et autres établissements	0,20 à 0,75 €	0.35 €
Non classés Hôtels et autres établissements	0,20 à 0,40 €	0.30 €
HPA 3* et plus	0,20 à 0,55 €	0.30 €
HPA 2* et moins	0.2 €	0.20 €
Villages de vacances GC équival. 2*	0,3 à 0,90 €	0.45 €
Villages de vacances Confort équival. 1*	0,2 à 0,75 €	0.40 €

➤ **Questions budgétaires**

○ **Décisions modificatives : ajustement budgétaire fin d'année**

Le Conseil adopte à l'unanimité les décisions modificatives ci-après.

BUDGET GENERAL - COMPTA 300

Désignation	Dépenses		Recettes	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
657358 subv. De fnt aux organismes publics		209.00 €		
6574 subv. De droit privé OT (provision subv qui peut être servie sur décision expresse du Bureau)		3 500.00 €		
6811 Dotations aux amort.(fonds de concours 2008)		4 494.00 €		
773 - Produits excep.(mdts ann. exercice ant.)				8 203.00 €
739116 - Reversement sur FNGIR		33 059.00 €		0.00 €
7311 - Contribution directe				33 059.00 €
Total section de fonctionnement	0.00 €	41 262.00 €	0.00 €	41 262.00 €
INVESTISSEMENT				
2184 - Immo corporelles Mobilier		4 494.00 €		
280414 - Subv. équipt versées (fonds de concours 2008)				4 494.00 €
Total section d'investissement	0.00 €	4 494.00 €	0.00 €	4 494.00 €

BUDGET VILLAGE VACANCES - COMPTA 306

	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
FONCTIONNEMENT				
6711 Intérêts moratoires		392.00 €		
6718 Autres charges exceptionnelles		1 000.00 €		
752 Revenus des immeubles				1 392.00 €
Total section de fonctionnement		1 392.00 €	0.00 €	1 392.00 €

○ **Renouvellement ligne de crédit de 150 000 €**

Le Conseil de Communauté accepte le renouvellement pour un an de la ligne de crédit auprès de la Caisse Régionale du Crédit Agricole Loire et Haute-Loire pour un montant de 150 000 € aux conditions de taux fixées à la date de la signature du contrat et charge le Président à signer le contrat.

➤ **Personnel de la CCRC**

Sont apportées à l'unanimité les modifications au tableau des emplois de la collectivité ci-dessous.

Grade	Au 1 ^{er} mai 2011	Au 7 décembre 2011
Filière Administrative		
Rédacteur Territorial (Cat. B) à temps complet 35h/Semaine	1	0
Rédacteur Territorial Chef (Cat. B) à temps complet 35h/Semaine	0	1

○ **Calendrier d'intervention 2012 de la Brigade Verte**

Le calendrier d'intervention de la Brigade Verte pour l'année à venir est remis aux délégués. Les Conseillers n'ont pas émis d'objection particulière.

➤ **Artisans : consultation pour entretien des bâtiments communautaires 2012-2013**

Après consultation, le Conseil a retenu les artisans : plombier-sanitaire, menuisier et électricien, désignés pour les années 2012 et 2013.

➤ **Questions diverses.**

Différentes informations ont été portées à connaissance des Délégués quant à :

- l'accès au Château de Rochebaron,
- la fête médiévale au Château de Rochebaron en 2012,
- les modalités de prêt de chapiteaux communautaires,
- etc...

Bas en Basset	Boisset	Malvalette	St André de Chalencon	St Pal en Chalencon	Solignac sous Roche	Tiranges	Valprivas
--------------------------	----------------	-------------------	----------------------------------	--------------------------------	--------------------------------	-----------------	------------------

N° SIRET: 244 301 065 00094 N°TVA intracom : FR16244301065 ☎ : 04.71.61.85.21. ☎ : 04.71.61.85.22.

🌐 : www.rochebaron-chalencon.fr & www.vacances-chalets-auvergne.com @ : accueil@rochebaron-chalencon.fr